

Direction

Contact: JM TISON

Téléphone: 03.24.33.73.80

Date: 30 mai 2017

Objet: GEIE LUXLORSAN

GEIE LUXLORSAN rue de la Moselle, 7 6700 ARLON BELGIQUE

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des blocages constatés dans le fonctionnement du GEIE LUXLORSAN, je vous informe par la présente que la CPAM des Ardennes entend démissionner du GEIE.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Directeur par intérim,

Jean-Michel TISON



GEIE LUXLORSAN rue de la Moselle, 7 6700 ARLON BELGIQUE

Affaire suivie par : Michel Bonnefoy-Directeur 03 83 67 68 69

Objet : GEIE LUXLORSAN

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des blocages constatés dans le fonctionnement du GEIE LUXLORSAN, je vous informe par la présente que l'Observatoire Régionale de la Santé et des Affaires Sociales en Lorraine présente sa démission au GEIE.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Fait pour valoir ce que de droit.

Vandoeuvre-lès Nancy, le 11 mai 2017 Pour M. le Président Michel Boulangé Michel Bonnefoy- Directeur

ORSAS-LORRAINE

2 rue du Doyen Jacques PARISOT 54500 - VANDOEUVRE-LES-NANCY Tél.: 03 83 67 68 69 - Télécopia: 03 83 67 66 98 E-mail: contact@grsas.fr



GEIE Luxlorsan rue de la Moselle, 7 6700 ARLON BELGIQUE

AR/MCT - n° 25/2017

Nancy, le 22 mai 2017

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je vous confirme la démission de la Carsat Nord-Est du GEIE Luxlorsan qui a pris effet depuis le 1^{er} janvier 2012.

Vous trouverez, ci-joint, le courrier adressé à Monsieur LEWALLE début 2012 par Madame SIMS-LAGADEC, la directrice de la Carsat Nord-Est à cette époque.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de cabinet,

Anne RENOUX



Monsieur Henri LEWALLE

AFSL/AR/MCT - n° 80/2012

Objet : démission de la Carsat Nord-Est du GIE Luxlorsan

Monsieur,

Depuis la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, les projets de coopération interhospitalière ne rentrent plus dans le périmètre des missions de la Carsat du Nord-Est.

Les dispositifs transfrontaliers reposant sur des données d'offre de soins et de prise en charge du patient relèvent désormais de la compétence des agences régionales d'hospitalisation et la Carsat s'est désengagée de l'ensemble des projets Interreg.

En concertation avec les agences régionales d'hospitalisation, deux organismes de l'assurance maladie ont accepté de reprendre le suivi des projets Interreg IV en cours. Pour la région Lorraine, la Carsat a donc transféré à la caisse primaire de Moselle sa qualité d'opérateur pour le projet Cosanté. Quant aux projets de Champagne-Ardenne : Cosantran, Cosanwalfran et Icapros, la qualité d'opérateur a été transférée par la Carsat à la caisse primaire de Champagne-Ardenne. Tous ces transferts entre les agences régionales d'hospitalisation et les caisses primaires sont effectifs depuis le 1^{er} janvier 2012.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir prendre acte de la démission de la Carsat Nord-Est du GIE Luxlorsan au 1^{er} janvier 2012.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Anne-Frédérique Sims-Lagadec

Carsat Nord-Est

Direction Générale 81-83-85, rue de Metz 54073 Nancy Cedex Tél: 03 83 34 49 65 Fax: 03 83 34 49 90





GEIE LUXLORSAN rue de la Moselle, 7 6700 ARLON BELGIQUE

Nos réf. : ILA/IF 曾 03.88.65.20.08

Strasbourg, le 15 mai 2017

Objet: GEIE LUXLORSAN

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des blocages constatés dans le fonctionnement du GEIE LUXLORSAN, je vous informe par la présente que la CARSAT Alsace-Moselle entend démissionner du GEIE.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

∖La Directrice,

Isabelle/LUSTIG-ARNOLD

chiffres clés
2016

des salariés,

des entreprises

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- · la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- · l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.
- **2016** 5,6 milliards de prestations versés à 717.409 retraités
 - 773.410 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
 - 30.583 personnes aidées par le service social

Carsat Alsace-Moselle 36, rue du Doubs 67011 Strasbourg Cedex 1

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale